

COMPTE RENDU RÉUNION DU 6 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le six juillet, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de LA ROCHE-CHALAIS, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, en session ordinaire, au Gymnase Jean ZAY, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUTREAU, Maire.

Date de convocation : 1^{er} juillet 2020

PRESENTS : HAURY A., HALLAIRE X., DUCOURTIOUX J., RAMBONONA R., VICAIRE-BONNIEU D., VIAUD A., LAGORGETTE P. CAZERES C., RIGAULT F., HUGON DE MASGONTIER A., VALLECILLO C. BOISDRON C, BRUNET J., DELAVIE J., MAILLETAS A., RAVON A., CHABANET M.

ABSENTS EXCUSÉS : LACHAUD J. procuration à VIAUD André, CONIJN M. procuration à J.M. SAUTREAU, FILIPPOZZI S. procuration à VALLECILLO C., REY N., DE ALMEIDA C.,

SECRETAIRE : VIAUD A.

Le Maire demande à l'assemblée d'avoir une pensée amicale pour Corinne De ALMEIDA.

QUESTION 1 : Approbation du compte-rendu de la réunion du 8 juin

Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le compte-rendu de la réunion du 8 juin 2020.

Le compte-rendu de la réunion du 8 juin 2020 est adopté.

Résultat du vote : POUR 19 -CONTRE 0 - ABSTENTIONS 2

QUESTION 2 : Appel aux questions diverses

- Pas de question

QUESTION 3 : Orientations budgétaires

Le Maire présente et soumet au débat les orientations budgétaires.

Création d'opérations d'investissement comme l'Agenda 21, aménagement d'un parc arboré entre l'EHPAD et le centre de loisir, étude sur l'aménagement du centre bourg de La Roche Chalais, remplacement de véhicules pour les services techniques, des travaux de voirie, réfection de canalisations pour l'eau et l'assainissement (travaux sur 3ans), 4 nouveaux MH et leur aménagement dans le camping, éventuelle création d'une annexe à la Résidence Jeanne Nicolas (locaux supplémentaires médicaux ou paramédicaux)

En fonctionnement une ligne pour la communication, le pôle rivière/forêt, du fleurissement participatif, recrutement de service civique pour différents services, réparation de la salle de spectacle

QUESTION 4 : Présentation des budgets

Vote des subventions aux associations avant le vote du budget

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS COMMUNES

Club des nageurs	1500	Comité des fêtes SML	2200
Société chasse SML	460	Etoile LRC football	3500
Les amis de l'orgue	1000	March' double	500(sous reserve)
JUDO	3800	BBoy Academy	700
Club tennis LRC	2000	Cinéma Le Club	28000
Société chasse LRC	460	les astres songeurs	500
Comité des fêtes SMR	1500	Jazz et Vin en Double	1000
Association musicale	3600	cercle de gym volontaire	300
Club des aînés LRC	700	Tennis club loisirs SMR	150
Gaule Rochalaisienne	1500	Société de chasse SMR	460

Alain RAVON ne prend pas part au vote

Résultat du vote : POUR 16 -CONTRE 0 - ABSTENTIONS 4

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS HORS COMMUNES

Jeunes Sapeurs-Pompiers	200
GRACH	100
Les Blouses Roses	100
TELETHON	300
Les boules aux nez	100 (si animation EHPAD LRC)
Ligue contre le Cancer	150
Hand ball Eulalien	10€/licenciés (sur présentation liste licenciés)
Comice Agricole du canton de Montpon (montant à déterminer après renseignements)	

Résultat du vote : POUR 21 -CONTRE 0 - ABSTENTION 0

BUDGET PRIMITIF CAMPING 2020

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
66 181.48	66 181.48	54 014.00	54 014.00

Résultat du vote : POUR 20 -CONTRE 0 - ABSTENTION 1

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT LE MERIDIEN 2020

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
1 258 702.35	1 258 702.35	1 283 194.92	1 283 194.92

Des régularisations d'opérations de stocks sont à faire cette année.

Résultat du vote : POUR 20 -CONTRE 0 - ABSTENTION 1

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT BATIER 2020

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
171 230.03	171 230.03	168 330.03	168 330.03

Résultat du vote : POUR 20 -CONTRE 0 - ABSTENTION 1

BUDGET PRIMITIF RESIDENCE JEANNE NICOLAS 2020

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
178 169.88	178 169.88	158 831.03	158 831.03

Résultat du vote : POUR 21 -CONTRE 0 - ABSTENTION 0

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2020			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
3 698 149.90	3 698 149.90	2 394 613.27	2 394 613.27

Résultat du vote : POUR 21 -CONTRE 0 - ABSTENTION 0

BUDGET PRIMITIF EAU/ASSAINISSEMENT 2020			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
432 176.54	432 176.54	617 328.85	617 328.85

Résultat du vote : POUR 21 -CONTRE 0 - ABSTENTION 0

QUESTION 5 : RÉGIE ALSH : « BOOST'ON ETE »

Le maire présente aux élus l'opération « BOOST'ON ETE » portée par la commune de La Roche-Chalais.

Cette opération sera contrôlée par le centre de loisirs et à cet effet, il est nécessaire de prévoir l'encaissement des participations de 4€ et 8€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Accepte** les tarifs proposés
- **Autorise** la régie ALSH à encaisser le produit des participations.

QUESTION 6 : Election commission d'ouverture des plis Délégation de Service Public (DSP)

Monsieur le Maire rappelle que la commission, compétente en matière de délégation de service public doit être élue au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel (article D 1411-3 et D 1411-4 du Code général des collectivités territoriales).

Cette commission est présidée par Monsieur le Maire et doit comprendre 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Les listes déposées dans les conditions fixées par délibération du 8/06/202 sont les suivantes :

Liste n°1 : titulaires : HALLAIRE Xavier, VIAUD André, RIGAULT Frédéric

Suppléants : VICAIRE BONNIEU Delphine, DE MASGONTIER Arnaud, REY Nicolas

Liste n°2 : titulaires : DELAVIE Jacques, DE ALMEIDA Corinne

Suppléants : RAVON Alain, CHABANET Marielle

Résultat du scrutin : Votants 20, Suffrages exprimés : 20

Liste n°1 :17, liste n°2 : 3

Sont élus membres titulaires : HALLAIRE Xavier, VIAUD André, RIGAULT Frédéric ; membres suppléants : VICIARE BONNIEU Delphine, DE MASGONTIER Arnaud, REY Nicolas

QUESTION 7 : Examen de la situation de la vente des terrains du lotissement le Méridien

Le Maire fait part aux élus des difficultés rencontrées par la commune pour la commercialisation des terrains du lotissement le Méridien. A ce jour, 27 lots ont été vendus sur 43. Il faudrait vendre en moyenne 4 lots.

Il indique avoir reçu une proposition d'une agence immobilière locale qui suggère de transférer les frais d'agence à la charge de la commune pour la décharger des formalités préalables et des visites, à savoir pour chaque lot vendu un forfait de 2 083,33 euros HT soit 2 500 euros TTC. Les potentiels acquéreurs qui se présenteraient en mairie seraient dirigés vers l'agence.

Le Maire précise que cette agence n'aurait pas l'exclusivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, rejette cette proposition.

QUESTION 8 : Commission adressage et découpage électoral

Le Maire indique aux élus qu'il y a lieu de créer une commission chargée du découpage des bureaux de vote de la commune de La Roche-Chalais, afin de tenir compte du nouvel adressage adopté par délibération du conseil municipal qui a retenu le système de numérotation métrique pour chaque point d'adressage, hors centre bourg.

Cette commission devra présenter son rapport au conseil municipal le 3 août 2020. Les Conseillers Municipaux désignés membres de la commission adressage et découpage de la liste électorale de La Roche-Chalais, sont : M. SAUTREAU Jean-Michel, Mme VICAIRE BONNIEU Delphine, M. VIAUD André, Mme CHABANET Marielle, M. LAGORGETTE Patrick.

Accord du conseil municipal.

QUESTION 9 : ENGAGEMENT DANS LE DISPOSITIF DE SERVICE CIVIQUE

Le maire rappelle que le service civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sans condition de diplôme qui souhaitent s'engager pour une période de 6 à 12 mois auprès d'un organisme à but non lucratif ou une personne morale de droit public pour accomplir une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines ciblés par le dispositif : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence.

Il s'inscrit dans le code du service national et non pas dans le code du travail.

Un agrément est délivré pour 2 ans au vu de la nature des missions proposées et de la capacité de la structure à assurer l'accompagnement et à prendre en charge des volontaires.

Le service civique donnera lieu à une indemnité versée directement par l'État au volontaire, ainsi qu'à la prise en charge des coûts afférents à la protection sociale de ce dernier.

Les frais d'alimentation ou de transport sont couverts par des prestations en nature (accès subventionné à un établissement de restauration collective), par le versement d'une indemnité complémentaire de 106,94 € par mois.

Un tuteur doit être désigné au sein de la structure d'accueil. Il sera chargé de préparer et d'accompagner le volontaire dans la réalisation de ses missions.

Le maire demande aux élus de se prononcer sur le principe d'avoir recours à un service civique pour une ou des missions d'intérêt général.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Donne son accord de principe à l'accueil de jeunes en service civique volontaire, en général, et dans un premier temps au sein de la médiathèque et du centre de loisirs.
- Donne son accord pour le renouvellement de l'agrément au titre de l'engagement de service civique auprès des services de l'État,
- Autorise le maire, ou le 1^{er} adjoint à signer tout acte, convention et contrat afférent au dispositif service civique tel que défini par la loi du 10 mars 2010 et ses décrets d'application.

1 contrat pour le bureau des sports, 1 contrat pour la médiathèque

QUESTION 10 : organisation du 14 juillet

- 9h45 : dépôt de gerbe et minute de silence avec le Conseil Municipal à Saint-Michel de Rivière
- 10h00 : dépôt de gerbe et minute de silence avec le Conseil Municipal à Saint-Michel Léparon
- 10h30 : cérémonie officielle au monument aux morts de La Roche-Chalais suivie d'un rassemblement à la terrasse.

QUESTION 11 : Composition des commissions municipales et communales (complément de représentation)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EHPAD de La Roche-Chalais (le Maire + 2 élus + 2 personnes désignées en fonction de leurs compétences

- Jean-Michel SAUTREAU, Angélyna HAURY, Marielle CHABANET
- Nicolas REY, Jacky DUCOURTIOUX.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DE SAINT-AULAYE

Maire + 2 titulaires

Jean-Michel SAUTREAU	Rémi RAMBONONA (titulaire)
	Xavier HALLAIRE (titulaire)

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DU RIBÉRACOIS

2 titulaires + 2 suppléants

Jean-Michel SAUTREAU (titulaire)	Rémi RAMBONONA (titulaire)
André VIAUD (suppléant)	Frédéric RIGAULT (suppléant)

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE LA DORDOGNE (SDE24)

2 titulaires + 2 suppléants

Xavier HALLAIRE (titulaire)	Arnaud HUGON DE MASGONTIER (titulaire)
Frédéric RIGAULT (suppléant)	Delphine VICAIRE BONNIEU (suppléante)

QUESTION 12 : dématérialisation des documents du Conseil Municipal

Lors d'un prochain envoi, il sera demandé à chaque conseiller de faire le choix de recevoir les documents soit de façon dématérialisée et en version papier.

POINTS D'ACTUALITÉ

Angelyna HAURY :

- Conseil d'Administration de l'EHPAD du 3 juillet 2020,
- Conseil d'Administration du CCAS le 6 juillet 2020.
- Commission Solidarité : un premier mail a été envoyé à tous les volontaires pour faire un premier état des lieux des projets à lancer.
- Le projet sur l'écrivain public bien avancé grâce au travail de Charline.
- Commission communication le 1 juillet 2020.

Xavier HALLAIRE :

Les véhicules tampon abandonnés sur des parkings depuis plusieurs années ont été récupérés par un épaviste.

Catherine CAZERES :

Le 14 juillet, organisation d'un Cluedo géant, moment festif, ouvert à tous, permettant à la population de passer un bon moment, de découvrir son village en déambulant dans les rues mais aussi de rencontrer les élus. En effet, à partir de 15 heures et jusqu'à 17 heures, les participants seront accueillis au monument aux morts par une élue ("commissaire") qui leur distribuera plan de la commune et questions à poser aux 6 suspects, eux-mêmes interprétés par des élus, positionnés à 6 endroits clés du centre bourg. Pendant ce temps, sur la terrasse, création d'une œuvre artistique « Les petites mains ». Tous les volontaires, petits et grands, seront invités à apposer leur main sur des toiles afin de rendre hommage à tous ceux qui ont œuvré dans cette période si

particulière du confinement (soignants, bénévoles, commerçants ...) et en soutien au monde de la culture, très impacté par cette crise sanitaire. Ces toiles seront ensuite exposées dans les 3 mairies.

En fin de journée, à 18 heures, sur la terrasse, annonce de la solution de l'enquête et des résultats ainsi que lancement de « mon chêne en image » qui devrait aboutir à une exposition au moment des journées du patrimoine (19/20 septembre 2020) composée des créations visuelles (photos, peintures, etc.) réalisées par la population durant l'été. Actions éducatives et festives de l'été.

Du 15/07 au 15/08/2020 : Tous les jours de la semaine, organisation d'activités socio-culturelles offertes par la municipalité et ouvertes à tous (musique, théâtre, animations à la bibliothèque) ainsi que des activités sportives pour enfants et ados avec « Boost'on été » proposé par Alex Fustinoni et Quentin Guillou. De plus, des activités bien-être (yoga...) seront proposées le samedi matin dans le dojo ou sur la terrasse, en fonction de la météo.

Jacky DUCOURTIOUX :

Coopération avec St-Aigulin pour la saison piscine 2020 avec un protocole sanitaire strict.

André VIAUD : RAS

Delphine VICAIRE BONNIEU :

Pôle rivière : recherche de photos et carte postales anciennes.

Jean-Michel SAUTREAU :

- Rencontre avec 2 architectes paysagistes pour travailler sur projet réaménagement/redynamisation du centre bourg de LRC
- Travail en cours sur différents éléments concernant l'eau pour réunion en octobre
- Rencontre avec Périgord Numérique pour le dossier fibre optique
- Difficultés avec panneaux lumineux pour diffuser des informations
- Le nouveau site est en cours de construction

Lors de la séance du conseil municipal du 3 août, plusieurs dossiers seront présentés : sécurité, projet culture, projet sport, découpage électoral, journée du patrimoine, communication.

La séance est levée à vingt-trois heures dix.